



Envoyé en préfecture le 01/02/2018

Reçu en préfecture le 01/02/2018

Affiché le

ID : 035-253502801-20180201-180104-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 23 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit le 23 janvier à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEOUX, Jacques BENARD, Joël SIELLER, Marc HERVE, François LEROUX (suppléant de M. André LEFEUVRE) Madame Evelyne PANNETIER (suppléante de M. Jean-Pierre MARTIN),

Pouvoir : pouvoir de M. MANGELINCK à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs André LEFEUVRE, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Luc MANGELINCK, Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Assistaient également : Messieurs Jean-Luc OHIER du SMPEPCE, Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Mesdames Mathilde BAZIN du SIEFT, Anne-Marie AQUILINA de la CEBR, Monsieur Jean-Michel LEBRETON et Madame Marie-Madeleine GAMBLIN du SPIR Véronique PERRATON et Monsieur Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 11

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/01/04 Financement des 2 nouveaux bassins versants

Comité Syndical du 23 janvier 2018

N°18/01/04 Financement des 2 nouveaux bassins versants

Rapport,

Vu les avis de la commission ressource du 20/11/2017 et du bureau du 5/12/2017

Vu que 2 nouveaux programmes Bassins Versants sont en cours d'élaboration et viennent compléter la couverture des Bassins Versants en amont de prises d'eau potable :

- Le Moyen Couesnon en amont de la prise d'eau d'Antrain (maîtrise d'ouvrage Syndicat SAGE Couesnon). Le programme couvre également le Couesnon aval (actions non finançables par le SMG35)
- Les Bassins Versants en rive droite de la Rance, en amont des prises d'eau de Landal, Mirloup, Beaufort et Sainte-Suzanne (maîtrise d'ouvrage Eau du Pays de Saint-Malo)

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les montants d'aides du SMG35 pouvant être attribués aux maîtres d'ouvrage

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) AJOUTER au financement du SMG les deux nouveaux Bassins Versants suivants :
Moyen Couesnon et Rive Droite de la Rance

2°) ATTRIBUER une enveloppe :
- de 48 000€ sur 5 ans pour le Moyen Couesnon
- de 250 000€ sur 5 ans pour la Rive Droite de la Rance

3°) ATTRIBUER une enveloppe de 58 000€ pour les bassins versants de la rive droite de la Rance pour l'année de transition 2018

4°) INSCRIRE au budget les crédits nécessaires

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 23 janvier 2018

Le Président,



Auguste FAUVEL